

13 SEPTEMBRE 2018

Bpifrance crée le premier fonds d'investissement pour les PME et ETI françaises, dédié aux acquisitions d'entreprises à l'étranger. Le fonds Build-up International, d'une taille de 200 M€, souscrit dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, intervient en capital pour accélérer la transformation des PME et ETI françaises en leaders internationaux par des opérations de croissance externe.



Paris, le 13 septembre 2018 - Le fonds Build-up International, géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), accompagnera les PME et ETI françaises indépendantes dans leurs stratégies d'acquisition d'entreprises à l'étranger. Ce nouveau fonds de 200 millions d'euros vise à lever les freins au développement international des entreprises françaises et à les aider à conquérir de nouveaux marchés.

Puissant catalyseur de développement, l'ouverture à l'international est l'un des principaux leviers de croissance des entreprises. Celles qui réalisent leur premier investissement à l'étranger connaissent durant les 3 années suivantes une croissance plus rapide de leurs ventes, de leurs exportations et de leurs effectifs que des entreprises aux caractéristiques similaires uniquement présentes sur le marché domestique¹. Une implantation réussie à l'international est également un puissant vecteur d'attraction et de fidélisation des talents, première source de richesse des entreprises. Bpifrance a donc conçu un outil d'investissement innovant, permettant aux PME et ETI françaises d'activer ce levier de croissance en co-investissant à leurs côtés lors du projet d'acquisition, partageant ainsi les risques financiers et d'exécution de leurs projets.

Le fonds cible prioritairement le cœur du Mittelstand français, c'est-à-dire les entreprises indépendantes détenues majoritairement par des familles ou des personnes physiques, partageant avec celles-ci une vision de long terme. Au-delà des PME et ETI de la French Fab, le fonds adresse de nombreux secteurs, comme ceux de la santé, de l'agro-alimentaire, ou encore de la sécurité.

Les entreprises accompagnées bénéficient en outre d'un accompagnement sur-mesure dans leurs projets d'acquisitions à l'étranger, grâce à la mobilisation de l'ensemble des compétences internes de Bpifrance et de son réseau de partenaires, notamment à l'international. Ce soutien se concrétise par exemple par la participation à l'identification de cibles, à l'étude des opportunités d'acquisition, au choix des conseils éventuels notamment pour les due diligences, à la structuration financière et juridique de l'investissement, à la recherche éventuelle d'investisseurs locaux ou à la mise en place de programme d'intégration post-acquisition.

Le fonds Build-up International s'adresse aux PME dès 20 millions d'euros de chiffres d'affaires, jusqu'aux ETI de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires, dans le cadre d'opérations de croissance externe d'une valeur de 10 à 150 millions d'euros. Il participe à l'acquisition de sociétés en investissant directement à leur capital, aux côtés de la PME ou ETI française partenaire de Bpifrance, des montants de 3 à 30 millions d'euros. Les PME et ETI ciblées doivent investir un montant au moins équivalent à celui du fonds.

Le fonds Build-up International investit aussi bien en Europe, marché de prédilection des entreprises françaises, qu'en Amérique du Nord et dans les grandes zones émergentes en mutation.

¹ Vaincre la peur de l'international ; Les PME à la conquête du monde. Bpifrance Le Lab.

Il est géré, dans le cadre du PIA, par une équipe dédiée au sein de Bpifrance et dirigée par Guillaume Mortelier. Expérimentée à l'international, elle pourra s'appuyer sur un écosystème dense de partenaires (cabinets de conseil, fonds d'investissement étrangers, institutionnels locaux...).

Le fonds bénéficie également du support (i) du réseau régional de Bpifrance dédié à l'international et (ii) des réseaux de Bpifrance à l'étranger (partenariat avec Business France, Area Managers Bpifrance à l'étranger...).

Opérationnel dès aujourd'hui, le fonds Build-up International est d'ores et déjà en discussion avec une quinzaine de PME/ETI françaises cherchant à s'implanter à l'étranger par acquisition. Au total, le fonds prévoit d'accompagner entre 15 et 20 entreprises sur les trois prochaines années pour un montant global d'acquisition de l'ordre de 500 M€ à 1 Md€.

Jean-Luc Moullet, Directeur du Programme industriel au Secrétariat Général à l'Investissement (SGPI) déclare « L'adaptation de l'offre française, en particulier celle des PME et ETI, aux marchés étrangers et à leurs évolutions est un facteur clé de développement économique. Il n'est plus suffisant de raisonner par référence à un modèle commercial strictement hexagonal, alors que les opportunités de croissance sont mondiales. L'accompagnement du développement international des PME et ETI dans le domaine de l'export est déjà couvert par des outils publics. Pour aller plus loin, le Programme d'investissements d'avenir a souhaité, en proposant la création puis en souscrivant au Fonds Build-Up International, accompagner par des co-investissements en fonds propres la croissance externe des entreprises françaises sur les marchés étrangers stratégiques, notamment en Europe. »

Guillaume Mortelier, Directeur exécutif de l'Accompagnement en charge du fonds Build-up International déclare: « La création du fonds Build-up International marque une nouvelle étape dans l'accompagnement des entreprises du Mittelstand français qui veulent accéder par croissance externe aux marchés étrangers. En investissant directement au capital de la société ciblée à l'international, Bpifrance intervient en soutien de la stratégie de croissance de l'entreprise mère. En jouant également un rôle de conseil et d'accompagnement, Bpifrance offre aux entrepreneurs français un outil d'une grande flexibilité qui vient épauler l'équipe dirigeante lors de projets complexes de rachats à l'étranger, qui sont des puissants catalyseurs de croissance ».

Equipe d'investissement en charge du Fonds Build-up International

Guillaume Mortelier
Pierre Rousseau
Emmanuel Denoulet

Contacts presse :

Bpifrance
Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

Secrétariat général pour l'investissement
Vincent Deshayes
Tél. : 01 42 75 64 58
vincent.deshayes@pm.gouv.fr

² Estimation intégrant le montant investi par le fonds Build-up International, les entreprises françaises et le recours éventuel à un effet de levier modéré.

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance** Investissement.

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de près de 50 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance - @BpifrancePresse

A propos du Programme d'Investissements d'Avenir :

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies

Le troisième volet du PIA, le PIA 3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir : <http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Twitter : @SGPI_avenir

